



Mémoire sur le
Plan métropolitain de gestion des
matières résiduelles

Présenté par
Ciel et Terre

À l'attention de la
Commission de l'environnement de la
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Mai 2019

Coordonnées de l'organisme

Ciel et Terre, aussi appelé

Centre d'Information sur l'Environnement de Longueuil (CIEL)

150, rue Grant, local 333

Longueuil, QC J4H 3H6

Téléphone: (450) 332-0682

Courriel: infociel@ciel-et-terre.ca

Site Internet: www.ciel-et-terre.ca

Rédaction

Monique Hains, présidente de Ciel et Terre

Ghyslain Pothier, biol., M.Env. ; Membre de Ciel et Terre

Présentation de Ciel et Terre

Ciel et Terre est un organisme à but non lucratif en environnement, créé en 1995. Il œuvre principalement dans l'agglomération de Longueuil mais rayonne aussi ailleurs en Montérégie. Son principal champ d'action concerne la protection de la biodiversité via la protection des milieux naturels, incluant les milieux humides. C'est ainsi qu'il a fait connaître une espèce animale en danger dont les plus beaux habitats sont sur la Rive-Sud de Montréal: la rainette faux-grillon.

Notre organisme est aussi concerné par la question des matières résiduelles. Depuis 2009, Ciel et Terre organise un Grand nettoyage annuel des berges du Saint-Laurent à Longueuil. Pour ce faire, nous recrutons des citoyen(ne)s bénévoles, jusqu'à une centaine en 2018. Sur 10 ans, ceci a permis de détourner du fleuve et de ses rivages plus de 11,000 kg de résidus divers, qui ont été mis au recyclage ou envoyés à l'élimination.

Par ailleurs, en 2011, Ciel et Terre a déposé un mémoire sur le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'Agglomération de Longueuil.

**PLASTIQUES, PLASTIQUES, PLASTIQUES,
PLASTIQUES, PLASTIQUES, PLASTIQUES, PLASTIQUES**

« Certains scientifiques comparent désormais la menace posée par l'invasion du plastique... à celle du réchauffement climatique » p. 5

« Le plastique est devenu un cheval de Troie, capable de s'immiscer ni vu ni connu dans tous les écosystèmes et l'eau potable » p. 6

« Même le célèbre BPA... continue d'être ajouté à une foule d'emballages et contenants... Sauf exception, il tapisse l'intérieur de toutes les boîtes de conserve et des cannettes de jus et de boissons » p.7

« L'industrie n'a toujours aucune obligation de tester les effets du plastique sur la santé. Ce fardeau retombe sur les épaules des gouvernements ou des universités, qui ont peu de fonds pour ce faire » p.6

« Le recyclage demeure un mirage réconfortant dans plusieurs pays du monde, y compris le Québec, où 18 % du plastique utilisé atterrit dans le bac de recyclage. Ça ne peut être qu'une partie de la solution et plusieurs plastiques sont trop pauvres pour être recyclés. Il faudra beaucoup plus pour juguler ce problème mondial » p. 5

« On ignore quelle part de ces 36 000 tonnes (de plastique) sur les 205 000 générées par les citoyens, est recyclée, selon Recyc-Québec » p. 8

1. Introduction

Le présent mémoire vise donc à faire connaître notre opinion sur les modifications proposées pour le Plan Métropolitain de Gestion des matières résiduelles ainsi qu'un certain nombre de proposition de notre cru.

Le mémoire est subdivisé, outre cette introduction, en trois sections, soit :

- Un ensemble de réflexion et de citations qui expriment notre perception relative à un des enjeux majeurs de la gestion des matières résiduelles, soit la gestion des rebuts de plastique.
- Une série de proposition générale relativement à la gestion des déchets et plus spécifiquement à la gestion des matières plastiques.
- Nos commentaires quant aux changements proposés dans le Plan Métropolitain de Gestion des Matières Résiduelles.

2. Réflexions sur les matières résiduelles et leur gestion

Quelques éléments de réflexions sur les matières résiduelles et leur gestion avec une emphase sur les matières plastiques.

2.1 De « vidanges » à « or brun »

« Quand est-ce qu'y passent les vidanges » ? Qui n'a jamais entendu cette expression colorée au Québec! On n'aime pas ça les vidanges. On s'en débarrasse en se bouchant le nez. On pense les faire disparaître comme par un coup de baguette magique. Et bien non, ça ne disparaît pas. Et maintenant, après des décennies d'inconscience ou d'actions insuffisantes, ça nous revient en plein visage...retour à l'expéditeur. En fait, notre planète croule littéralement sous la pollution que nous générons par nos « vidanges ».

Si chaque personne devait disposer elle-même de ses matières résiduelles, elle verrait sûrement à moins consommer et à moins en produire. Mais au-delà de cette responsabilité personnelle, nous sommes coincés dans un système de production/consommation de biens qui génère ces résidus indésirables, malgré nous, ou à cause de nous. Une orgie de matériaux non compostables, non recyclables : objets à usage unique ou non, emballages, contenants. Et parmi ces matériaux détestables pour la santé humaine et planétaire trône le plastique!

Heureusement, nos matières résiduelles renferment aussi des trésors, en autant que la collecte et la séparation des matières sont adéquates. Nous espérons que la démarche actuelle de la CMM pour bonifier le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) répondra aux attentes élevées que nous lui accordons.

2.2 Le cas des matières plastiques

2.2.1 Un cas de conscience

Les matières plastiques sont partout dans notre quotidien et envahissent tous les aspects de notre vie. Ils sont incontournables, présents à toutes les étapes des processus de consommation de nos sociétés. Ils ont surtout pris une place énorme dans toute l'industrie des emballages qui génère à elle seule la majeure partie des matières résiduelles que nous produisons. Et cette omniprésence dans nos sociétés fait que maintenant on retrouve...

...DES PLASTIQUES PARTOUT SUR LA PLANÈTE !

« En 2050, si rien ne change, la masse de plastique dans l'océan sera supérieure à celle des poissons ». ^{1 et 2}

Une nouvelle étude parue le 15 avril 2019 dans Nature Geoscience démontre que les microplastiques voyagent sur de longues distances à travers les airs, transportées par le vent et retombent dans des zones reculées.³

Et que ces plastiques sont maintenant devenus...

...UNE MENACE COMPARABLE À CELLE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE !

Extraits de : [La planète plastique](#), Isabelle Paré, Le Devoir 2018-04-18⁴ :

« Certains scientifiques comparent désormais la menace posée par l'invasion du plastique à la survie des espèces vivantes y compris l'homme, à celle du réchauffement climatique.

« Roland Geyer, chercheur et ingénieur de l'Université de Californie, est l'auteur principal de la plus vaste étude menée sur l'emprise du plastique sur la planète, publiée en 2017 dans la prestigieuse revue Science. Réalisé à partir de données confidentielles obtenues des producteurs de plastique mondiaux, ce portrait mondial est le plus fiable tracé à ce jour... et le plus consternant.

« Somme toute, plus de huit milliards de tonnes de plastique et de sous-produits du plastique ont été générées depuis les années 1950, assez pour recouvrir la superficie de l'Argentine. À peine 9 % en moyenne ont été recyclés à l'échelle de la planète, alors que 12 % ont été incinérés. Seule une poignée de pays européens sont arrivés à recycler tout au plus le tiers du plastique.

« Le reste, soit 79 % de cette masse non biodégradable, repose dans les dépotoirs ou s'est échappé dans l'environnement, dans les lacs, rivières et océans, et

va notamment grossir les fameux « continents de plastique » devenus la partie la plus visible de cette plaie planétaire. Un bilan d'autant plus alarmant que **42 % de ces plastiques balancés dans la nature n'ont servi qu'à l'emballage ou à un usage unique.**

« Pour Geyer, le recyclage demeure un mirage réconfortant dans plusieurs pays du monde, y compris le Québec, où 18 % du plastique utilisé atterrit dans le bac de recyclage. On ignore quelle part est réellement recyclée. « Ça ne peut être qu'une partie de la solution et plusieurs plastiques sont trop pauvres pour être recyclés. Il faudra beaucoup plus pour juguler ce problème mondial, notamment réduire de façon drastique la consommation, et incinérer le reste », insiste le chercheur.

« Jusqu'à tout récemment, une grande part du gâchis global causé par le plastique demeurait invisible. « On ne voyait que les plastiques flottant dans l'océan ou qui jonchent les plages. Or, plusieurs autres coulent à pic ou se fragmentent en millions de particules dans l'environnement », affirme Roland Geyer.

2.2.2 Des effets sur la santé

Leur présence insidieuse dans notre environnement quotidien a fait en sorte que de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer leurs effets potentiels et démontrés sur notre santé. En voici quelques-unes :

« Plus qu'un déchet hideux, le plastique est devenu un cheval de Troie, capable de s'immiscer ni vu ni connu dans tous les écosystèmes et l'eau potable, charriant avec lui des plastifiants dangereux, comme les phtalates, et des additifs figurant sur la liste noire des perturbateurs endocriniens et des cancérigènes potentiels. Ces particules fines transforment les eaux douces et salées en «soupes chimiques ».

« Nous vivons désormais dans un monde dominé par le plastique, à un point où nous aurions du mal à vivre autrement. Cela se produit, alors que l'industrie n'a toujours aucune obligation d'en tester les effets sur la santé. Ce fardeau retombe sur les épaules des gouvernements ou des universités, qui ont peu de fonds pour ce faire », déplore le chercheur Bernard Robaire de l'Université McGill, expert en toxicologie, qui étudie notamment les effets de certains plastifiants sur la fertilité humaine.

Extraits de : [Un colocataire suspect dans notre quotidien](#), Isabelle Paré, Le Devoir, 2018-04-18⁵

« Plus de 175 composants chimiques utilisés dans l'emballage alimentaire ont déjà été définis comme des cancérigènes ou mutagènes potentiels par l'industrie elle-même (Food Packaging Forum). Mais comment savoir si ces

mauvais joueurs se retrouvent dans notre panier d'épicerie ou les rayons de la salle de bain ? Pas simple.

« Contrairement aux aliments, **aucun règlement n'oblige les fabricants de plastiques à afficher les produits contenus dans leurs emballages.** Une réalité qui n'a aucun sens, déplore Bernard Robaire. À défaut d'interdire certains produits prouvés néfastes sur les animaux, le gouvernement devrait obliger l'étiquetage des composants plastiques sur les emballages, dit-il. »

« Les plastiques les plus à risque de relâcher des contaminants sont le PVC (no 3), le polyéthylène des bouteilles d'eau (no 1) ou de jus et le polystyrène (no 6) des gobelets de café ou des contenants d'alimentation rapide, souvent appelé « styromousse ».

« Plus que les polymères de base, **ce sont souvent les plastifiants et additifs ajoutés aux plastiques, comme les phtalates ou la famille des BPA, deux trouble-fête avérés des systèmes endocriniens, qui sont montrés du doigt.**

« Utilisés notamment pour assouplir les films, sachets et emballages alimentaires, **les phtalates sont partout.** Ils abondent aussi dans les produits cosmétiques, notamment les shampoings, lotions, vernis à ongles, rouges à lèvres. **Pourquoi sont-ils toujours autorisés?**

« Ces produits sont tellement utiles qu'on les emploie maintenant partout dans les emballages alimentaires, les plastiques médicaux et même les gélules de certains médicaments ! » explique Youssef Oulhote, ingénieur de recherche à la T.H. Public School of Public Health de l'Université Harvard. Or, **les études faites sur les animaux montrent qu'ils peuvent nuire au développement des systèmes thyroïdien et nerveux.** Pour établir un lien clair de cause à effet chez les humains exposés à ces produits, il faut plusieurs d'années d'observation », dit ce chercheur qui collabore à une étude en cours sur le développement de plus de 2000 enfants exposés à ces plastifiants.

« **Même le célèbre BPA, banni au Canada depuis 2008 dans les biberons et gobelets de plastique pour enfants, et dans tous les produits alimentaires en France, continue d'être ajouté à une foule d'emballages et contenants,** insiste l'expert de Harvard. **Sauf exception, il tapisse l'intérieur de toutes les boîtes de conserve et des cannettes de jus et de boissons.**

« Vous craignez d'ingérer du plastique ? Vous le faites déjà. **Les composés louches de certains plastiques, notamment le bisphénol A (BPA) — jugé « reprotoxique » depuis 2017 par le Canada — circulent dans le sang ou les urines de 91 % des Canadiens de 6 à 79 ans.**

2.2.3 La filière fossile

Cette omniprésente présence des matières plastiques n'est pas nécessairement née des besoins des consommateurs, mais surtout d'intérêts financiers tels que ceux de la filière fossile.

« À l'épicerie, casseaux en carton ou en bois ont presque disparu des étagères, au profit de boîtes plastifiées ou de barquettes colorées en polystyrène. Éclipsés aussi les bocaux en verre, de plus en plus boudés par l'industrie alimentaire et celle des cosmétiques.

« Pourquoi cet engouement soudain pour le plastique ? » En plus de son coût très bas, l'usage accru du plastique est alimenté par les industries fossiles qui ont trouvé de nouveaux marchés pour compenser la baisse de consommation du pétrole comme carburant », soutient le professeur Geyer. Jusqu'à 8 % de la production du pétrole dans le monde est désormais dédiée aux « pétroles solides » que sont les résines de plastiques.

« Ironiquement, les efforts déployés pour juguler les émissions de gaz à effets de serre dans le secteur énergétique n'ont ainsi peu ou pas affecté l'hydre à plusieurs têtes que sont les industries fossiles. » Nous n'avons aucune idée de l'impact réel de ces matériaux, créés sans que quiconque ait pensé à ce qui allait advenir de ces produits non biodégradables, insiste le chercheur. En fait, nous assistons actuellement à une expérience menée à l'échelle mondiale. À du jamais vu.

« 18 % : C'est le taux de plastique généré par les Québécois et qui se retrouve au bac de recyclage. On ignore quelle part de ces 36 000 tonnes, sur les 205 000 générées par les citoyens, est recyclée, selon Recyc-Québec (2015). »

2.2.4 Et pourquoi pas des végéplastiques compostables ?

Dans les années 1920, Henry Ford utilisait nombre de pièces de végéplastique dans la fabrication de ses autos. Ainsi nous dit Paul Lavallée dans son ouvrage « Les végéplastiques – Comment mettre un terme à la pollution par le plastique »⁶. Docteur en biophysique et professeur retraité du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère à l'UQAM, l'auteur fait un vibrant plaidoyer en faveur d'un virage majeur vers les végéplastiques compostables. « Les statistiques de tous les coins du monde montrent que le recyclage connaît des limites qui sont inhérentes au problème, que le recyclage total est une utopie et que nous nous dirigeons vers un enfouissement de la planète sous les débris de plastique. ».

Définition et trois catégories

Le terme « végéplastiques compostables » désigne ici les plastiques faits à partir de matière végétale, qui peuvent se dégrader au point de devenir de l'humus dans lequel on peut faire pousser des végétaux. C'est donc très différent des végéplastiques non compostables ou des pétroplastiques dits « dégradables », « biodégradables » ou « oxo-biodégradables » qui sont loin d'être écologiques. Pour l'auteur, les végéplastiques compostables sont le plus près de ce qu'on qualifie de carboneutre. M. Lavallée présente **trois catégories de végéplastiques compostables**.

1. **D'abord, les PLA, à base d'amidon de différentes sources végétales ou de sucre.** On peut en faire une grande variété de contenants pour les aliments, des fibres pour tissus, des toiles pour abris d'autos, etc. **Une application est particulièrement intéressante : les couches pour bébé ou adultes** et autres usages nécessitant une propriété d'absorption. **Le compostage serait tout indiqué pour solutionner le grave problème causé par la quantité phénoménale de couches jetées dans les sites d'enfouissement.**

Comme les PLA sont digestibles par l'organisme, on en fait entre autres des gélules pour les médicaments, mais aussi toutes sortes de produits chirurgicaux, notamment des implants dans le corps à titre de supports temporaires le temps de la guérison (vis, grillages, tiges, plaques), qui se dégradent progressivement dans les mois qui suivent.

2. **Les végéplastiques PHA, produits par la fermentation bactérienne de sucres et de gras végétaux.** Ils ont des propriétés extrêmement diverses qui en font un remplacement indiqué pour la plupart des pétroplastiques. Ils résistent à l'eau chaude, à l'eau froide, aux huiles, aux graisses et sont aussi durables que les pétroplastiques. Lorsque soumis à l'action de certaines bactéries, dans l'air, dans l'eau ou dans le sol, ce plastique se désagrège pour former du compost, dans lequel faire pousser des plantes. C'est le type de végéplastique qui se décompose le plus facilement dans le sol et dans l'eau, douce ou salée. De quoi rêver!
3. **Le PHB, produit à l'aide de bactéries qui digèrent le glucose, l'amidon et même les eaux usées.** Il a des propriétés semblables à celles du pétroplastique polypropylène. Il peut même être produit à partir du méthane dégagé lors du compostage. Toute une boucle vertueuse!

À noter : les végéplastiques compostables ne se décomposent pas dans notre main ou lors d'entreposage de plusieurs mois. Cela prend des conditions appropriées.

Les sources végétales des végéplastiques

« Les végéplastiques peuvent être produits à base **d'amidon, de sucre, d'huiles végétales, de résidus végétaux, de cellulose et d'un grand nombre de produits organiques**. Certaines recherches sont en cours pour les produire à partir des **eaux usées** des municipalités et de **résidus des plants de maïs ou les copeaux et la sciure du bois de construction** ».

On peut rêver!

Des contenants faits à partir de nos résidus végétaux de table, de restaurants et marchés d'alimentation, qui redeviendraient compost après usage;

Des bouteilles compostables fabriquées à base de roseau commun (phragmite), véritable monstre végétal qui transforme les zones envahies en quasi-désert biologique;

Des sacs fabriqués à partir de résidus verts résidentiels ou de résidus agricoles des zones périurbaines.

Les avantages seraient une matière première abondante à proximité et pas besoin de consacrer des terres agricoles à la culture de végétaux pour produire des plastiques; une véritable économie circulaire...

3. Propositions de Ciel et Terre

3.1 Les pétroplastiques déclassés

Comme on l'a vu précédemment, les conséquences de la présence des pétroplastiques sur la santé humaine et environnementale sont extrêmement inquiétantes. Elles démontrent l'urgence de modifier notre rapport à ces matériaux pour en venir à les retirer de nos environnements.

C'est pourquoi Ciel et Terre appuie toute mesure permettant de diminuer :

- **La production et l'utilisation des pétroplastiques;**
- **Leur présence dans l'ensemble des biens de consommation;**
- **La production d'objets à usage unique en plastique;**
- **Leur présence dans les dépotoirs (favoriser leur réutilisation et recyclage).**

et de favoriser l'utilisation de matériaux de remplacement bons pour l'environnement.

3.2 Cessons d'être cobayes de l'industrie pétrolière

Il est grand temps de discipliner l'industrie pétrolière, en cause dans deux des plus grandes menaces à la vie sur terre : le réchauffement climatique et les pétroplastiques.

Ciel et Terre propose donc que la CMM prennent les mesures et/ou fasse les représentations aux instances concernées pour :

- 1- Bannir, d'ici 2025, l'essentiel des pétroplastiques – en commençant par le plus urgent, les emballages et les objets à usage unique – afin de les remplacer par des matériaux plus écologiques;**
- 2- Interdire certains produits présents dans les plastiques, prouvés nocifs sur les animaux;**
- 3- Obliger l'étiquetage des composants plastiques sur les emballages alimentaires;**
- 4- Obliger l'industrie des pétroplastiques à :**
 - Prouver l'innocuité des produits qu'elle déverse sur le marché;
 - Financer des recherches conjointes avec des équipes de chercheur(e)s indépendant(e)s pour mieux comprendre les impacts environnementaux des pétroplastiques dans la nature et développer des méthodes d'atténuation de ces impacts; développer des méthodes de réutilisation et de recyclage en « boucles infinies »;
- 5- Compenser financièrement pour les dommages causés à la santé de nos populations, de nos sources d'eau potable et de notre environnement. (Faudra-t-il des poursuites en justice comme pour les compagnies de tabac?)**
- 6- Compenser entièrement les coûts assumés par les différentes instances publiques pour la collecte et le traitement des pétroplastiques, ainsi que pour les coûts des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation envers la population, afin d'en arriver à un taux de récupération, de réutilisation et de recyclage des plastiques se rapprochant du 100%.**

3.3 Vivement les végéplastiques compostables

- 7- Utiliser tous les leviers possibles pour favoriser la recherche, le développement, la production et l'utilisation d'objets à base de végéplastiques compostables, notamment à partir des :**

- résidus organiques destinés au bac brun
- plantes envahissantes
- arbres abattus
- résidus verts
- résidus agricoles
- eaux usées des municipalités.

8- **Favoriser la mise sur pied de petites ou moyennes entreprises de végéplastiques compostables, à proximité des sources de matières premières. Mieux encore : des entreprises possédées par les résidents ou par les Villes, sous forme d'organismes à but non lucratif ou de coopératives. Les matières résiduelles locales pourraient ainsi aider à faire tourner l'économie dans nos communautés, à y maintenir la richesse et il y aurait réduction des GES reliés au transport.**

3.4 LES 3RV-E (réduire, réutiliser, recycler, valoriser, éliminer)

9- **Nous proposons d'accélérer le remplacement des bouteilles de plastique par des bouteilles de verre, notamment en coordonnant l'adoption d'une consigne sur les bouteilles de verre avec l'interdiction de vendre de l'eau en bouteilles de pétroplastique (quel que soit le format). Éventuellement, les bouteilles pourraient aussi être en végéplastiques compostables.**

(Voir nos propositions 1 à 8).

10- Les Publisacs (circulaires distribués aux portes) sont « l'éléphant dans la pièce »! On n'ose en parler, car il s'agit de la « sacro-sainte » publicité. Pourtant, ils représentent une énorme source de matières résiduelles (papier et plastique), non sollicitée, qui, de surcroît, finissent souvent à l'élimination plutôt qu'au recyclage. **Nous proposons d'interdire la distribution des « Publisacs » aux portes**, à moins qu'une demande pour le recevoir soit faite (autocollant ou autre). Les circulaires pourraient être disponibles en présentoirs dans les supermarchés, pharmacies, quincailleries et autres commerces et pourraient aussi être envoyées en format électronique.

3.5 Optimiser la récupération, le recyclage et la valorisation

11- **Nous appuyons toutes les demandes de la CMM auprès des gouvernements fédéral et provincial.** Toutefois, **la stratégie canadienne de réduction des plastiques devra être ambitieuse** pour avoir un réel effet. (Voir nos propositions 1 à 8).

Pour le Québec :

- 12- **Un nouveau cadre réglementaire est urgent! De plus, il est grand temps de moderniser la consigne au Québec et d'instaurer une consigne sur les bouteilles de vins et de spiritueux.**
- 13- **Centres de tri...Vivement un cadre réglementaire approprié et des contrats soumis à un système de contrôle des matières sortantes !**
- 14- **Quantité de plastique recyclé : Nous proposons que la CMM revendique auprès des instances provinciales appropriées qu'un suivi rigoureux soit fait quant aux matières mises au recyclage sur le territoire du Québec, pour documenter leur cheminement à partir du bac de récupération jusqu'à leur destination finale et fournir ainsi des données rigoureuses, notamment pour ce qui est de la quantité de plastique véritablement recyclé.**
- 15- **Nous proposons à la CMM d'insister auprès du gouvernement du Québec pour qu'il adopte une loi obligeant les fabricants à fournir des biens ou des appareils qui puissent se réparer (loi anti-obsolescence programmée) et se recycler facilement.**
- 16- **Nous suggérons aux Villes de la CMM d'aider à la mise sur pied d'ateliers de réparation communautaires et/ou de commerces de quartier en ce sens : appareils électroniques, électroménagers, vélos, outils, cordonnerie, couturière, etc.**
- 17- **Les matières organiques représentent plus de 30 % de l'ensemble de nos matières résiduelles et sont particulièrement problématiques dans les sites d'enfouissement (pollution des eaux par le lixiviat et production de méthane - important GES). Nous proposons de généraliser à tout le territoire de la CMM la collecte des résidus alimentaires et des résidus verts et ce, le plus rapidement possible.**

Compostage

La meilleure « collecte » de matières résiduelles est celle que l'on fait chez soi. À ce titre, **le compostage domestique et commercial mérite une attention particulière.** Il a comme avantages de ne générer aucun GES reliés au transport et d'être un premier pas vers l'agriculture urbaine dont les bienfaits sont multiples.

- 18- **Nous proposons une réduction d'impôts fonciers aux résidents et commerces qui font leur compost.**

- 19- **Nous proposons que les Villes de la CMM aident les restaurants et commerces d'alimentation à trouver des débouchés pour le compost qu'ils souhaiteraient faire** (agriculteurs locaux, entreprise locale de végéplastiques compostables, etc.).
- 20- **Nous proposons aux Villes de la CMM de coordonner un système de parrainage bénévole pour le compostage domestique et les bonnes pratiques pour les matières résiduelles** (réduire, réutiliser, recycler – les 3R). Quelqu'un reçoit une formation et devient responsable de sensibiliser et d'accompagner pendant quelques mois des voisins dans son secteur ou son édifice, afin de démarrer le compostage à domicile. En échange, cette personne bénévole se voit accorder des avantages non monétaires offerts par les acteurs de l'économie locale (entrée gratuite à un événement culturel, bons d'achat ou de service dans des commerces, covoiturage gratuit, etc.). Les avantages seraient nombreux : étendre la pratique du compostage et faire connaître les 3R, développer les liens de bon voisinage, ajouter un sentiment de sécurité dans le quartier et stimuler la culture et l'achat local.
- 21- **Nous proposons aux villes de la CMM d'utiliser des moyens originaux de sensibilisation à la réduction de la consommation et à la réutilisation des matériaux, faisant appel à la créativité des artistes professionnels et de la population.** Voir le site « Precious Plastic » <https://preciousplastic.com/>.
- 22- **Si disponible, utiliser le financement provenant de l'industrie des pétroplastiques pour la sensibilisation aux 3RV-E** (voir notre proposition no. 6).
- 23- Nous proposons aux villes de la CMM de s'unir aux bibliothèques municipales, écoles et institutions d'enseignement pour **multiplier les conférences/ateliers « Zéro déchet » et faire la promotion des 3R**, notamment auprès des groupes communautaires, d'aîné(e)s et d'immigrant(e)s.
- 24- Nous proposons aux Villes de la CMM de **favoriser le « Zéro déchet » aux festivals** qu'elles accueillent et de faire payer un bonus/malus en conséquence, tant pour l'événement que pour la promotion de l'événement.

4. Opinion de Ciel et Terre sur les mesures à adopter après modifications au cadre réglementaire proposées par la CMM

Mesure 8 : Optimiser la collecte résidentielle des matières recyclables

Mesure 11 : Interdire de jeter les matières recyclables ou consignées avec les matières à l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières recyclables.

Mesure 29 : Assurer un meilleur contrôle des matières déposées dans les bacs de récupération. Instaurer des mesures de contrôle et impliquer systématiquement chaque année la patrouille verte/inspecteur en environnement dans le contrôle.

Opinion de Ciel et Terre :

Vu l'ampleur des impacts environnementaux générés par les matières résiduelles et la difficulté à discipliner une partie de la population, nous croyons que le temps du laxisme est dépassé. **Nous proposons que les villes adoptent un « Code des matières résiduelles » contraignant mais appliqué ainsi : un(e) contrevenant(e) pourrait éviter d'avoir à payer une première contravention à condition qu'il (elle) suive une séance de formation, sur le modèle de « troque ton ticket » (programme pour les contrevenants à vélo à Longueuil).** Toutefois, une 2^e contravention obligerait à payer une amende.

Mesure 9 : S'assurer que les industries, commerces et institutions (ICI) produisant des matières recyclables assimilables, en termes de quantité et de qualité aux matières résidentielles, soient desservies.

Opinion de Ciel et Terre :

Il est plus que temps! Plusieurs commerces, notamment des supermarchés d'alimentation cesseraient d'envoyer à l'élimination des tonnes de matières organiques.

Mesure 11-B : Nouveaux immeubles de plus de 8 logements – Obligation de prévoir des espaces dédiés suffisants pour le recyclage des matières résiduelles et les matières organiques. Au plus tard, le 31 décembre 2020.

Opinion de Ciel et Terre :

Nous proposons de ramener le délai, si possible, au 31 décembre 2019.

Par ailleurs, la récupération des matières recyclables ou organiques ne doit plus être aléatoire, mais obligatoire. C'est pourquoi, **nous proposons d'obliger les propriétaires d'immeubles existants sans espaces dédiés à trouver des mesures alternatives, avec l'aide de fonctionnaires des villes.**

5. CONCLUSION

Un code bleu pour la planète

Selon Éric Notebaert, urgentologue à l'hôpital Sacré-Cœur, « dans les hôpitaux, quand quelqu'un fait un arrêt cardiaque, on parle d'un code bleu : tout le monde se mobilise pour aller sauver cette personne-là. On appelle maintenant à un code bleu planétaire ». Dr Notebaert est vice-président de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement et porte-parole du « New Deal Vert », une coalition pancanadienne visant un plan ambitieux non-partisan pour contrer les crises climatique et sociale qui se pointent à l'horizon.

Nos matières résiduelles produites dans la grande région de Montréal, participent au grave problème de la pollution planétaire. Oui, un « code bleu » s'impose dans la gestion de nos matières résiduelles !

Des mesures ambitieuses souhaitées

Nous attendons avec impatience des mesures plus ambitieuses que les mesures actuelles pour diminuer les matières résiduelles.

Nous attendons aussi avec impatience la stratégie canadienne de réduction des plastiques et un nouveau cadre réglementaire provincial.

Nous souhaitons des mesures qui :

- s'attaqueront à deux des causes profondes du problème : l'industrie des pétroplastiques et la surconsommation;
- favoriseront le retour et l'émergence d'une multitude de matériaux écologiques, notamment les végéplastiques compostables, en remplacement des matériaux dommageables à l'environnement;
- feront en sorte d'impliquer largement la population dans ce chantier majeur de la transition écologique : la réduction de notre empreinte écologique.

Remerciements

Ciel et Terre remercie les membres de la Commission de l'environnement de la CMM pour cette consultation publique qui nous a donné l'occasion de parfaire nos connaissances et de nous exprimer sur l'importante question des matières résiduelles dans la grande région de Montréal.

Références

¹https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/les-dechets-de-plastique-envahissent-les-oceans_112382

² <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/489342/le-plastique-pourrait-supplanter-les-poissons-dans-les-oceans-d-ici-2050>

³https://www.courrierinternational.com/article/pollution-des-particules-de-plastique-tombent-du-ciel-dans-les-pyrenees?fbclid=IwAR09Frg3H52_zyqmoAqCd-9v7QnQs8osHGUA502JOZaY6ydP2Qak_P8rqNM

⁴ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/525821/la-planete-plastique>

⁵ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/525829/faut-il-s-inquieter-de-l-usage-generalise-du-plastique-dans-l-alimentation>

⁶ Les végéplastiques – Comment mettre un terme à la pollution par le plastique, Paul Lavallée, Éditions MultiMondes, 2016